

# COURSON-MONTELOUP

NUMÉRO 10 / JANVIER 2011



Mairie de Courson-Monteloup  
Place des Tilleuls  
91680 Courson-Monteloup  
Tél. : 01 64 58 90 01  
Fax : 01 64 58 81 58  
e-mail : [monteloup.mairie@wanadoo.fr](mailto:monteloup.mairie@wanadoo.fr)  
Site Internet : <http://www.courson->



*BONNE ET HEUREUSE  
ANNÉE 2011*

**B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L**



# COURSON-MONTELOUP

# BULLETIN MUNICIPAL

## SOMMAIRE

Sommaire .....	2
Editorial .....	3
Brocante .....	4
Commémoration .....	4
Journées des plantes .....	5
Halloween .....	5
Les foulées de Courson .....	6
Exposition peinture et sculpture .....	7
Remise des médailles .....	8
Atelier Foie gras .....	8
Le Noël des seniors .....	9
Le Noël des enfants .....	10
Le don du sang .....	11
La galette .....	11
Les vœux du Conseil Municipal .....	12
Le revenu net par ménage sur la CCPL .....	13
Construction de 2 salles de classe .....	14 15 16 17
Les chantiers de Soucy .....	18 19 20
La télé tout numérique .....	21
Projets d'aménagement .....	22 23
Bien vivre ensemble .....	24 25
Marche de printemps .....	25
Opération œufs de Pâques .....	26
Ils sont nés .....	26
Ils nous ont quittés .....	26
Courson hier et aujourd'hui .....	27
Calendrier des festivités 2011 .....	28

## EDITORIAL



Chers habitants de la Commune,

En ce début 2011, l'équipe municipale et le Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux.

Cette année sera celle des grands travaux : d'abord les aménagements de sécurisation routière avec la pose sur la voirie de ralentisseurs et de la signalétique qui leur est associée pour marquer la zone dont la circulation sera limitée à 30 km/h, au centre du village.

La rénovation de l'office de la cantine scolaire, pour laquelle la subvention devrait être accordée, interviendra courant 2011.

Le grand chantier sera la construction, au sein de l'école primaire, de deux salles de classe avec leurs sanitaires qui seront désormais aux normes.

Le projet, respectueux de l'environnement, s'inscrit dans une démarche de développement durable, en privilégiant les économies d'énergie : exposition sud/sud-ouest, toiture végétalisée, isolation thermique renforcée par la mise en œuvre de briques « monomur », matériau contribuant à la Haute Qualité Environnementale, installation d'une pompe à chaleur reliée à un puits canadien et d'un système double-flux.

Nous allons construire une école intelligente, voire vertueuse parce qu'écologique, et confortable...

Partageant les valeurs portées par le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, notre adhésion au Parc Naturel Régional, à l'instar d'autres communes de la CCPL et dont on peut regretter l'incohérence de certaines autres qui, après une longue période de concertation où charte et plan de parc ont été négociés, ont finalement décidé de ne pas rejoindre le Parc.

Coursonnaises, Coursonnais, Montelupines, Montelupins et Habitants de La Roncière : mobilisez-vous en venant participer très nombreux, le dimanche 20 mars 2011, à la marche de printemps ouverte aux 14 communes composant la CCPL et organisée cette année par Courson-Monteloup. Il s'agit de relever un défi qui est tout à fait à notre mesure et que nous avons l'habitude de gagner : démontrer le taux de participation le plus élevé (par rapport à la population du village).

Je compte sur vous : nous avons le devoir de conquérir le trophée remporté l'an dernier par les Pescusiens qui avaient accueilli la randonnée sur leur territoire.

Avec mes sentiments dévoués.

Alain ARTORÉ

Maire et Vice-Président de la CCPL

# COURSON-MONTELOUP

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L

## BROCANTE

Organiser une brocante-vidé grenier, ce n'est pas une mince affaire ! C'est un travail de longue haleine : réceptionner les inscriptions, organiser l'installation des exposants en fonction de leurs souhaits, annoncer l'événement aux communes avoisinantes et dans les magazines spécialisés, remplir jusqu'au plafond la cave de victuailles, rassembler les bénévoles et les convaincre qu'être sur le pont à 5h30 du matin et ne quitter le navire que lorsque tout sera rangé, tard le soir est un vrai plaisir, parlementer avec le soleil pour qu'il soit au rendez-vous... Pour cette 3ème édition de la nouvelle vague de brocantes de Courson-Monteloup, la dernière de la saison comme il se doit pour rester dans l'esprit de ce qui se faisait « dans le temps », tout a été réalisé avec entrain et presque professionnalisme par l'équipe du comité des fêtes, la mairie et les nombreux bénévoles.



On a même déjà l'impression de s'être installé dans une petite routine, la première année étant celle de la découverte, des essais, des erreurs et des rattrapages aux branches, la 2ème bénéficiant de l'apprentissage des erreurs passées pour procéder aux améliorations. Cette année, même l'installation des exposants aux premières heures du jour s'est déroulée sans heurts (presque...) et toujours avec le sourire. Le comité de sécurité a parfaitement dirigé le sens de circulation et le stationnement des véhicules à l'extérieur du village ; le stand des inscriptions, encadré de ses grands plans de rues, a orienté chacun en douceur et sans hésitation. Et une fois tout ce petit monde installé, tous ces objets divers et variés étalés, exposés, présentés, on a pu laisser passer les heures et les visiteurs tranquillement dans le calme de cette douce journée d'été indien. Les barnums blancs, les tables et les chaises ont été installés sur la place, au centre de notre petit village mis entre parenthèses pour une journée sans voiture. Les barbecues et les friteuses ont été une nouvelle fois sortis, de longues tables chargées de gâteaux maison et de crêpes ont été dressées, et le bar a été de nouveau aménagé dans la grange, toutes portes ouvertes. A l'issue de la journée on peut dresser ce petit bilan: plus rien à la cave...vraiment plus rien... les exposants qui s'en vont en nous disant « merci pour votre accueil, à l'année prochaine! », la réussite de cette manifestation nous apportant la sérénité nécessaire à l'organisation des prochaines manifestations, culturelles ou festives.

Merci à tous pour votre participation en tant qu'exposants. Cette année vous étiez 110 contre 77 l'an dernier. Ovation pour nos fidèles bénévoles sans qui rien ne se ferait !

## COMMÉMORATION

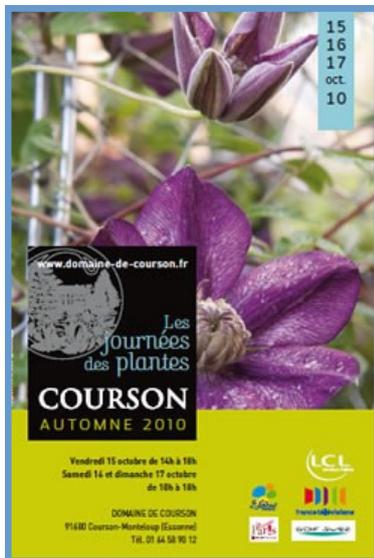
Cérémonie commémorative au Carré militaire de Briis sous Forges.

A l'instar des années précédentes, une délégation du Conseil Municipal a accompagné le Maire pour participer à la traditionnelle et toujours émouvante cérémonie commémorative du Souvenir Français qui s'est déroulée le 10 novembre dernier.



# COURSON-MONTELOUP

## JOURNÉES DES PLANTES



A cette exposition automnale 2010, l'enjeu était de taille puisqu'il s'agissait de découvrir à l'issue d'une enquête menée auprès de l'ensemble des exposants de Courson, quelles sont les plantes capables de s'adapter de Brest à Strasbourg ou de Lille à Marseille.

Une incursion dans le domaine des cultivars illustrera la diversité des obtentions dans les domaines de l'adaptation des plantes aux aléas climatiques – de la sécheresse à l'excès de précipitations, soit à une forte amplitude écologique – mais aussi de leur adaptation aux sols de quelque nature qu'ils soient.

Des arbres aux arbustes, des vivaces aux légumes, des bulbes aux graminées, les « Sans-Souci » dresseront un panorama végétal pour un jardin économe en eau et



respectueux du sol. Le thème fera l'objet d'une nouvelle « Fiche Courson » dans laquelle les pépiniéristes présents à Courson mais aussi des personnalités du jardin présenteront leurs meilleures plantes « Sans-Souci » accompagnées de leurs conseils pratiques de plantation.

## HALLOWEEN

Dimanche soir 31 Octobre 2010, le réfectoire de l'école communale s'était transformé en maison hantée où squelettes et toiles d'araignées attendaient les visiteurs dès l'entrée !

Les enfants prirent leur courage à deux mains pour affronter monstres et sorcières et pénétrer dans l'antre effrayant.

Des bruits bizarres et monstrueux résonnaient de toutes parts.

Friandises au goût étrange, yeux sanguinolents de crapaud baignant dans un lit de sang sur un plateau d'argent, doigts de sorcières osseux et tout ratatinés trônaient sur le buffet. Etais même au rendez-vous la délicieuse potion magique au potiron qui fait pousser des poils au menton !



Petits et grands purent écouter l'histoire du jeune sorcier et de la princesse de la vallée du « montauloup », accompagnée de bruits insolites !

Les enfants purent faire ensuite un tour dans la pittoresque carriole conduite par Nathalie et Didier et s'arrêter chez les habitants pour effrayer les esprits et surtout recueillir les bonbons des villageois bienveillants qui les attendaient.....

« Trick or Treat »

# COURSON-MONTELOUP

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L

## LES FOULÉES DE COURSON



Malgré un ciel couvert et parfois pluvieux, les coureurs ont été plus nombreux que l'an dernier à fouler les chemins des 5 et 12 kms et à avoir eu le plaisir de traverser le magnifique parc du Château de Courson.

15 enfants étaient au départ du 2 km ;  
64 coureurs ont franchi la ligne d'arrivée après 5 km ;  
321 coureurs pour le 12 km.

Vous trouvez ci-dessous les résultats des 3 courses.  
Félicitations à tous les coureurs qui sont montés sur le podium :

Antoa NEYRAUD et Justine PILLON pour le parcours des 2 km,

Gilbert Plumain et Jennifer PICARD pour l'épreuve des 5 km,

Eric DETANGER et Kristel DAOULAS pour la course des 12 km.

Félicitations aussi à tous les concurrents qui, habitués ou non à fouler les chemins, ont décidé de relever le défi.



Les coureurs étaient heureux de participer à cette belle manifestation sportive nature et nous ont fait part de leur admiration du superbe paysage de cette course.



Un grand MERCI à tous les bénévoles qui ont, par leur présence et leur efficacité, assuré le succès de l'évènement.

Egalement un grand MERCI à tous nos sponsors qui ont financé l'organisation de ces courses, à toutes les communes traversées, à ceux qui nous ont prêté du matériel pour l'accueil et la sécurité de tous. Nous espérons que tout le monde répondra présent pour l'édition 2011 des foulées.

Félicitations et à l'année prochaine !

# COURSON-MONTELOUP

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L

## EXPOSITION PEINTURE SCULPTURE



Samedi 13 et dimanche 14 Novembre 2010, a eu lieu une exposition peinture / sculpture intercommunale (Courson-Monteloup / Saint Maurice Montcouronne) dans les Ecuries du Duc de Padoue au Château de Courson, contribuant ainsi au rayonnement culturel de notre territoire.

32 artistes, présentés par Madame Dillmann et Monsieur Guennec, exposaient leurs œuvres diverses et variées.



.....« Vernis les artistes, parce que le Domaine de Courson leur a ouvert ses portes ;

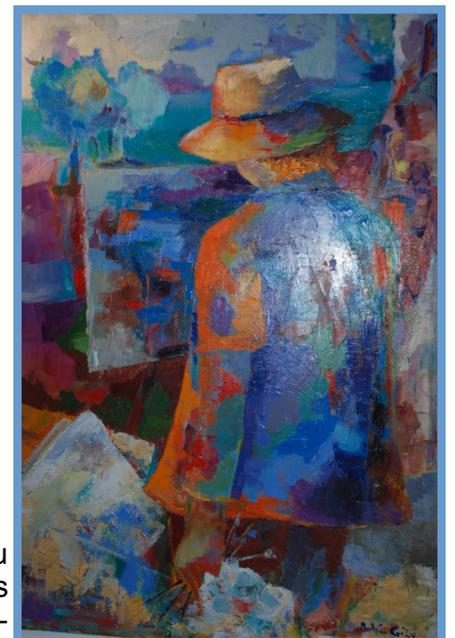
Vernis les artistes qui ont été honorés par la présence de Madame Nathalie Kosciusko-Morizet, Monsieur Christian Schoettl, et Messieurs les Maires de communes adjacentes ;

Vernis les hommes de vivre avec des compagnes qui osent montrer toute leur sensibilité au travers de leurs œuvres, puisque la majeure partie des artistes sont des femmes ».....

*Extrait du discours de Monsieur le Maire*



Les amateurs d'huiles, d'aquarelles et de pastels ont ainsi reconnu le lavoir de St Maurice ou le Château de Courson. Des natures mortes, des paysages marins ou provençaux, des œuvres modernes vibrantes et pétillantes ont permis d'égayer ce week-end automnal froid et pluvieux. Le vernissage a rassemblé plus de 200 personnes autour des artistes.



# COURSON-MONTELOUP

## REMISE DES MÉDAILLES



Le 6 novembre dernier, M. le Maire a reçu trois travailleurs confirmés éligibles aux médailles d'honneur du travail et leur a remis la médaille de la commune ; il les a félicités pour leurs décennies de labeur, tout en soulignant l'éthique et les vertus du travail.

Au cours de la même cérémonie, 11 jeunes enfants nés en 2009 et 2010 avaient été conviés avec leurs parents pour recevoir également la médaille de bronze, frappée à l'Hôtel des Monnaies de Paris et représentant le blason de la commune.

Pour illustrer le lien entre toutes ces générations, M. le Maire a terminé son allocution en rappelant la citation de Tchouang-Tseu : « malgré votre grand âge, vous avez la fraîcheur d'un enfant ».

## ATELIER FOIE GRAS

Innovation cette année ..... Un «atelier Foie Gras» a été proposé par une habitante de Courson-Monteloup et a remporté un franc succès.



Une quinzaine d'habitants munis de terrine, couteau, planche à découper, torchon, vinrent déveiner les foies, les assaisonner avec sel, poivre, petite touche d'alcool, et repartirent avec leur fabrication : foie gras en terrine pour les fêtes, bocaux de foie gras stérilisé. Sur les conseils de notre cuisinière en chef, nous les fîmes cuire à la maison.

Au dire de tous les participants, ces foies gras nous ont régalés à Noël.

Certains en ont gardés précieusement au réfrigérateur, car les foies gras stérilisés peuvent être consommés au cours de l'année.

Si Yvette Cronier, qui de plus nous fournit en foies achetés à Rungis (non, elle ne fait pas encore l'élevage et ne gave pas !) est d'accord, nous reconduirons cet atelier cette année.

Petite touche sympathique, Madame la Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet, a regretté que nous n'en ayons pas proposé aux vœux de Monsieur le Maire !



# COURSON-MONTELOUP

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L

## NOËL DES SENIORS



Après deux escapades à Paris en 2008 et en 2009, la première pour un dîner-croisière sur une péniche et la seconde pour un dîner au restaurant panoramique de la Tour Eiffel, avec sa vue imprenable sur Paris by night... cette année nous avons eu envie de rester presque chez nous... Juste quelques tours de roues, petite route serpentant au milieu de drôles de bosses vertes, quelques pas, et nous voilà rassemblés dans le ravissant club house du Golf du Stade Français de Courson. Rien que pour nous de surcroît, car, en cette saison, le golf est fermé.



Un agréable apéritif et puis chacun trouve sa place autour des tables rondes élégamment placées dans la grande salle dominée par ses imposantes poutres. Le thème du repas est le canard, avec son foie gras frais en entrée, et son magret pour le plat de résistance.

Et entre les deux, spectacle! Un duo de magiciens nous a surpris par ses tours et son adresse. Et quelques-uns d'entre nous se sont découvert une vocation en aidant les prestidigitateurs le temps de quelques minutes!



Fromage basque, framboisier, excellent vin...



Les premières notes d'une valse nous incitent à nous lever. Une soirée dansante a suivi, et certains de nos Seniors se sont révélés d'excellents danseurs!

La mairie de Courson-Monteloup et le comité des fêtes ont une nouvelle fois été ravis de partager ces moments conviviaux avec les jeunes seniors du village, accompagnés de leurs conjoints et pour certains, de leurs enfants.

Les habitants de Courson-Monteloup qui n'ont pu venir à la soirée du Golf ont reçu des colis que les adjoints, conseillers et bénévoles ont distribués.

Nous vous souhaitons à tous une excellente nouvelle année 2011, qu'elle soit sereine et qu'elle témoigne de votre excellente santé. Nous vous donnons rendez-vous pour les prochaines festivités organisées par le village!



# COURSON-MONTELOUP

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L

## NOËL DES ENFANTS



Le samedi 8 décembre 2010, un prestidigitateur et son ami Coco Bello ont ravi les enfants durant une heure et demie, faisant participer petits et grands en les déguisant et les transformant, l'espace d'un instant, en magiciens.



Mais le plus fabuleux tour de magie fut celui qui fit apparaître un personnage hors norme, bien en chair, de rouge vêtu, et poilu à souhait.

Sa chevelure, sa barbe et sa moustache brillaient de mille lumières : le Père Noël !!!! Ce dernier distribua à chaque enfant un petit pochon de friandises. Pendant que le Père Noël se faisait prendre en photo avec les enfants, Monsieur Coco Bello sculptait à tous les enfants demandeurs de superbes ballons imbriqués les uns dans les autres.



A la cantine, les enfants, tous chapeautés d'un bonnet de Père Noël, ont pu se régaler d'un repas festif fort sympathique. Et là encore, le Père Noël fit son apparition. Le village de Courson-Monteloup est vraiment gâté cette année, car le Père Noël attiré par les superbes décorations de la Place de la Mairie, nous rendit visite plusieurs fois...



## LE DON DU SANG

Le Don de Sang



Un geste qui SAUVE

Troisième collecte de sang dans notre petit village.

Entre Noël et le Jour de l'An, l'Etablissement Français du Sang nous a proposé une nouvelle collecte de sang. Il a choisi cette date, particulièrement propice aux dons selon son expérience. La première s'était déroulée fin août 2009, puis juste avant Noël de la même année. Malgré la petite taille de notre village, l'équipe de l'EFS n'hésite jamais à se déplacer et à sortir « le grand jeu ». On a beau commencer à être habitué, c'est à chaque fois aussi impressionnant!

Cette fois-ci, une trentaine de donneurs a pu être enregistrée. Mais il faut relativiser ce chiffre, en baisse par rapport aux deux précédentes collectes, car l'épidémie de grippe était presque à son apogée, et que d'autre part, les épisodes neigeux ont été rudes cette année.

Nous allons continuer à nous mobiliser pour cette importante cause. Et nous comptons sur votre générosité et votre régularité. C'est un don de vie, tout simplement. C'est crucial et irremplaçable. Et c'est beaucoup trop rare. Courson-Monteloup va continuer à apporter sa contribution, modeste bien sûr, mais ne dit-on pas que les petits cours d'eau font les grandes rivières.



Nous vous tiendrons informés de la prochaine collecte. Parlez-en autour de vous, amenez vos proches et vos amis.

**ON A AUSSI  
BESOIN DE  
VOUS**



## LA GALETTE

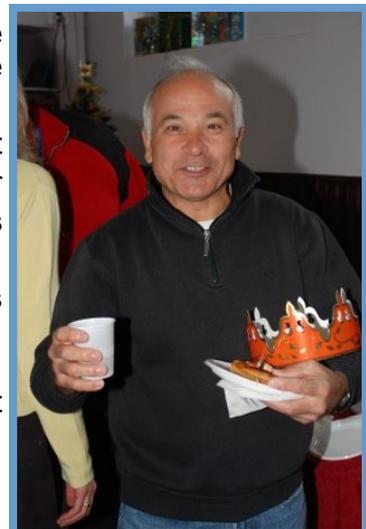


Samedi après-midi 8 Janvier 2011, une centaine d'habitants de Courson-Monteloup a dégusté la traditionnelle et conviviale galette à la mairie.

Etaient proposées des galettes à la frangipane et des galettes poire/chocolat, agrémentées de cidre et de jus de fruits, directement importés de Normandie.

Les heureux rois et reines purent repartir, non seulement avec leur couronne mais avec des fèves pour le moins originales et un peu, disons, caricaturées: Strauss Kahn, Cohn Bendit.....

Le pâtissier devançant légèrement les élections présidentielles !



# COURSON-MONTELOUP

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L

## LES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

C'est devant une assistance d'environ 300 personnes réunies dans la salle de réception du golf que M. le Maire a présenté ses vœux au nom de l'équipe municipale, du personnel communal et du Comité des Fêtes.



Parmi les personnalités présentes, on aura remarqué Madame Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, Messieurs Guy Malherbe et Nicolas Shoettl, respectivement député et conseiller général de l'Essonne, Monsieur Christian Schoettl, Président de la CCPL et Mesdames et Messieurs les Maires et Elus des communes voisines.

Le discours du Maire, qui a notamment souligné que 2011 sera l'année des grands travaux, est consultable sur le site internet de la commune.





## REVENU NET

### Revenu net par ménage dans la CCPL

Le site «SalaireMoyen.com» publie les salaires moyens des ménages dans chacune des 36 700 villes de France. Les données publiées sont issues des statistiques de l'INSEE (2007) et du Ministère des Finances (2008).

Le revenu considéré comprend l'ensemble des salaires nets et retraites perçus par le foyer tels qu'inscrits déclarés dans les déclarations de revenu.



Ce revenu ne prend pas en compte les revenus du patrimoine ni ceux issus d'autres sources.

Voici le palmarès des 14 communes constituant la CCPL, par ordre décroissant du niveau de revenu net par ménage, avec indication du classement national (par rapport aux 36 717 communes françaises).

La part des retraités dans la population a été précisée car une proportion relativement élevée d'inactifs (par exemple à Saint Jean de Beauregard et Limours) fait chuter le revenu net par foyer (hormis aux Molières).

A l'inverse, le faible nombre relatif de retraités peut expliquer un bon classement (Gometz la Ville).

Il faut souligner que toutes les Communes de la CCPL ont un revenu net moyen par ménage supérieur à celui du département qui ressort à 3 337 € (ce qui positionne par ailleurs l'Essonne à la 3<sup>ème</sup> place nationale), la moyenne nationale s'établissant quant à elle, à 2 519 €.



Classement CCPL	Commune	Revenu net par ménage / mois	Classement national sur 36 717 communes	Part des retraités dans la population
1 <sup>er</sup>	Boullay les Troux	5 146 €	45 <sup>ème</sup>	27 %
2 <sup>ème</sup>	Les Molières	5 107 €	48 <sup>ème</sup>	34 %
3 <sup>ème</sup>	Gometz la Ville	4 971 €	67 <sup>ème</sup>	17 %
4 <sup>ème</sup>	Saint Maurice Montcouronne	4 636 €	118 <sup>ème</sup>	26 %
5 <sup>ème</sup>	Angervilliers	4 455 €	169 <sup>ème</sup>	26 %
6 <sup>ème</sup>	Courson-Monteloup	4 323 €	223 <sup>ème</sup>	25 %
7 <sup>ème</sup>	Forges les Bains	4 300 €	233 <sup>ème</sup>	24 %
8 <sup>ème</sup>	Fontenay les Briis	4 232 €	278 <sup>ème</sup>	23 %
9 <sup>ème</sup>	Limours	3 988 €	495 <sup>ème</sup>	34 %
10 <sup>ème</sup>	Pecqueuse	3 941 €	567 <sup>ème</sup>	23 %
11 <sup>ème</sup>	Janvry	3 939 €	568 <sup>ème</sup>	27 %
12 <sup>ème</sup>	Vaugrigneuse	3 879 €	651 <sup>ème</sup>	17 %
13 <sup>ème</sup>	Briis sous Forges	3 873 €	658 <sup>ème</sup>	28 %
14 <sup>ème</sup>	Saint Jean de Beauregard	3 508 €	1 591 <sup>ème</sup>	44 %

## CONSTRUCTION DE 2 SALLES DE CLASSE

L'ancien projet initié par l'équipe municipale précédente, qui n'avait pas été validé par l'Inspection Académique, compte-tenu de l'implantation du bâtiment au milieu de la cour, ce qui masquait la visibilité pour surveiller les élèves et eu égard à l'absence de hall et de sanitaires pour enfants, a été abandonné.

Le nouveau projet porte sur la construction, au sein de l'école primaire, de deux salles de classe de 60 m<sup>2</sup> chacune avec leurs sanitaires aux normes uniquement accessibles aux enfants du primaire (alors qu'aujourd'hui les toilettes sont partagées avec les adultes).

Les locaux s'articulent autour d'un hall d'entrée d'une soixantaine de m<sup>2</sup>.

La directrice pourra enfin disposer d'un bureau attenant à l'une des salles avec un accès indépendant et une vision directe vers la cour pour faciliter la surveillance des élèves.

La surface développée à construire ressort à 271 m<sup>2</sup> HOB (hors œuvre brut).

La conception du projet, respectueuse de l'environnement, s'inscrit dans une démarche de développement durable, en s'efforçant de privilégier les économies d'énergie.

Les ouvrages et l'organisation spatiale des constructions ont été définis en empruntant l'approche bioclimatique : le plan de masse, qui prévoit l'implantation des bâtiments en limite nord-est du terrain, libère dorénavant la visibilité pour assurer l'entière surveillance des enfants dans la cour. Cela permet aux locaux de bénéficier d'une exposition sud/sud-ouest et de recevoir ainsi un fort ensoleillement et un maximum d'éclairage naturel.

En hiver et aux intersaisons, le rayonnement solaire apportera une chaleur gratuite. En été, les lames brise soleil en débord de la toiture constitueront des auvents protecteurs arrêtant les rayons du soleil pour maintenir une douce fraîcheur à l'intérieur du bâtiment.

La toiture végétalisée participe au confort et à la performance du bâti et améliore l'intégration de l'édifice dans le site.

Cette solution technique consiste à recouvrir la toiture d'une mince couche de végétation aux vertus multiples : isolation thermique, régulation de l'écoulement des eaux pluviales et agrément visuel. Autre avantage : la végétalisation double la durée de vie de l'étanchéité en limitant les chocs thermiques sur les membranes bitumineuses et en les protégeant des rayonnements ultra-violet.

En hiver, elle diminue les déperditions thermiques et en été, elle supprime complètement les apports de chaleur par rayonnement direct.

En outre, l'isolation thermique des parois sera renforcée par la mise en œuvre de briques « monomur », matériau contribuant à la Haute Qualité Environnementale – HQE par sa structure alvéolaire et les qualités naturelles de la terre cuite.

Enfin, un réseau de plancher chauffant régulé par zone, une installation de pompe à chaleur et un système de ventilation VMC double flux viendront optimiser l'usage et le confort des locaux.

Le chantier démarrera en février 2011 et l'achèvement des travaux est attendu pour la prochaine rentrée scolaire.

Le financement de cette opération sera assurée par tiers, respectivement par des subventions accordées par le Conseil de la Région Ile-de-France et le Conseil Général (Département), par un emprunt bancaire et par l'autofinancement de la Commune.



# COURSON-MONTELOUP

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N

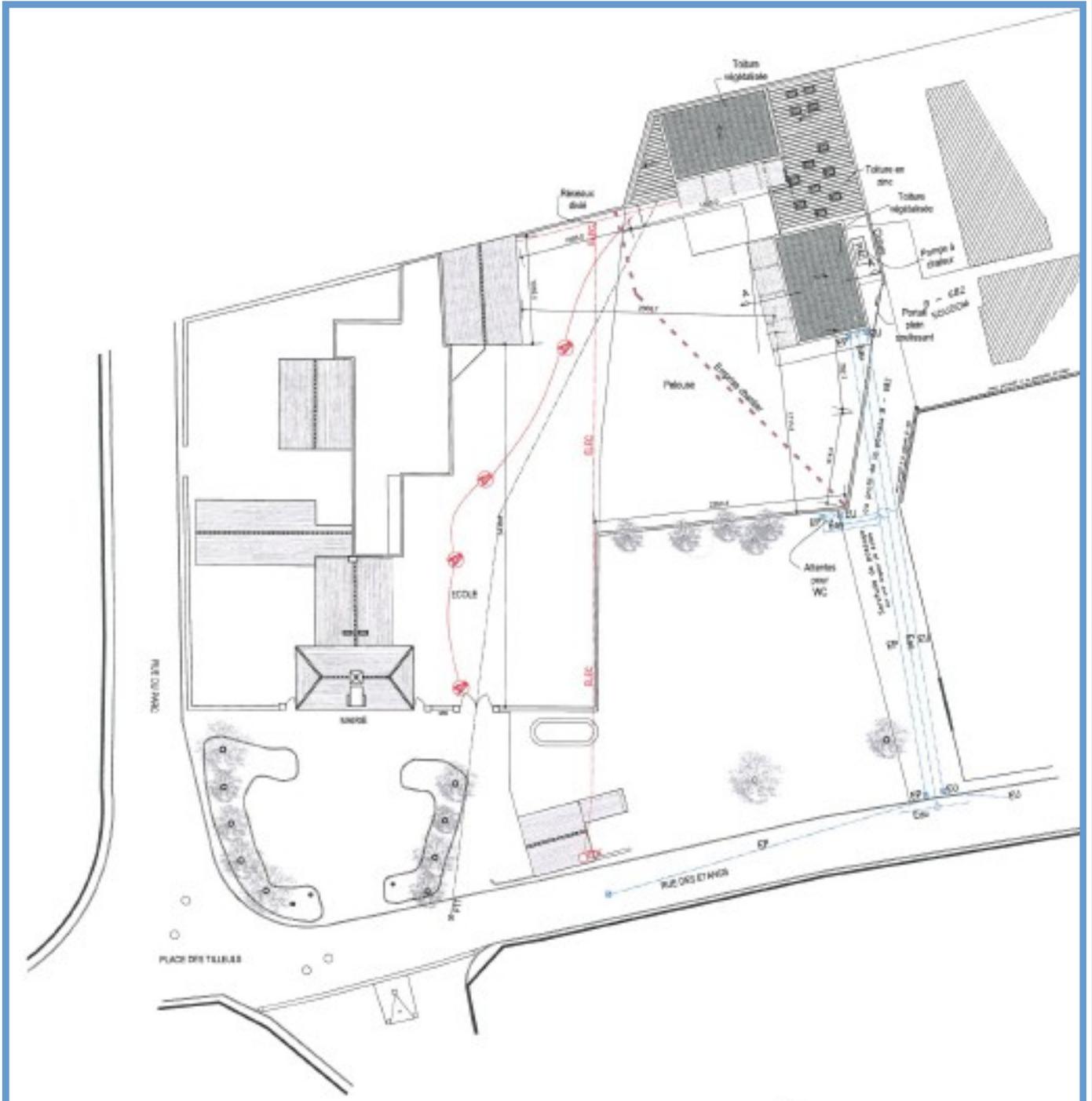


M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L



# COURSON-MONTELOUP

# BULLETIN MUNICIPAL



0 10m

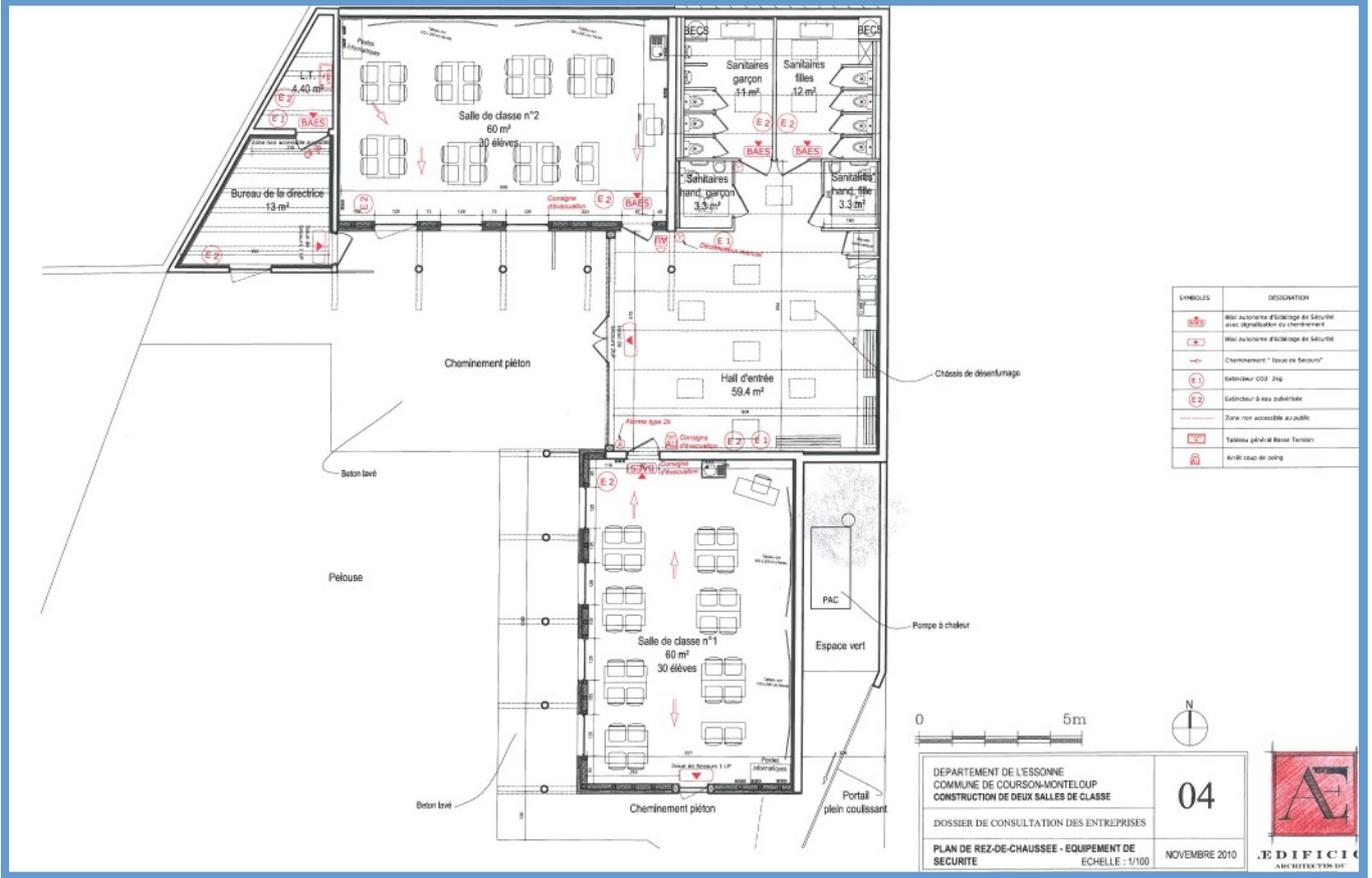


DEPARTEMENT DE L'ESSONNE COMMUNE DE COURSON-MONTELOUP CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE	01
DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES	
PLAN DE MASSE - RESEAUX ECHELLE : 1/500	NOVEMBRE 2010

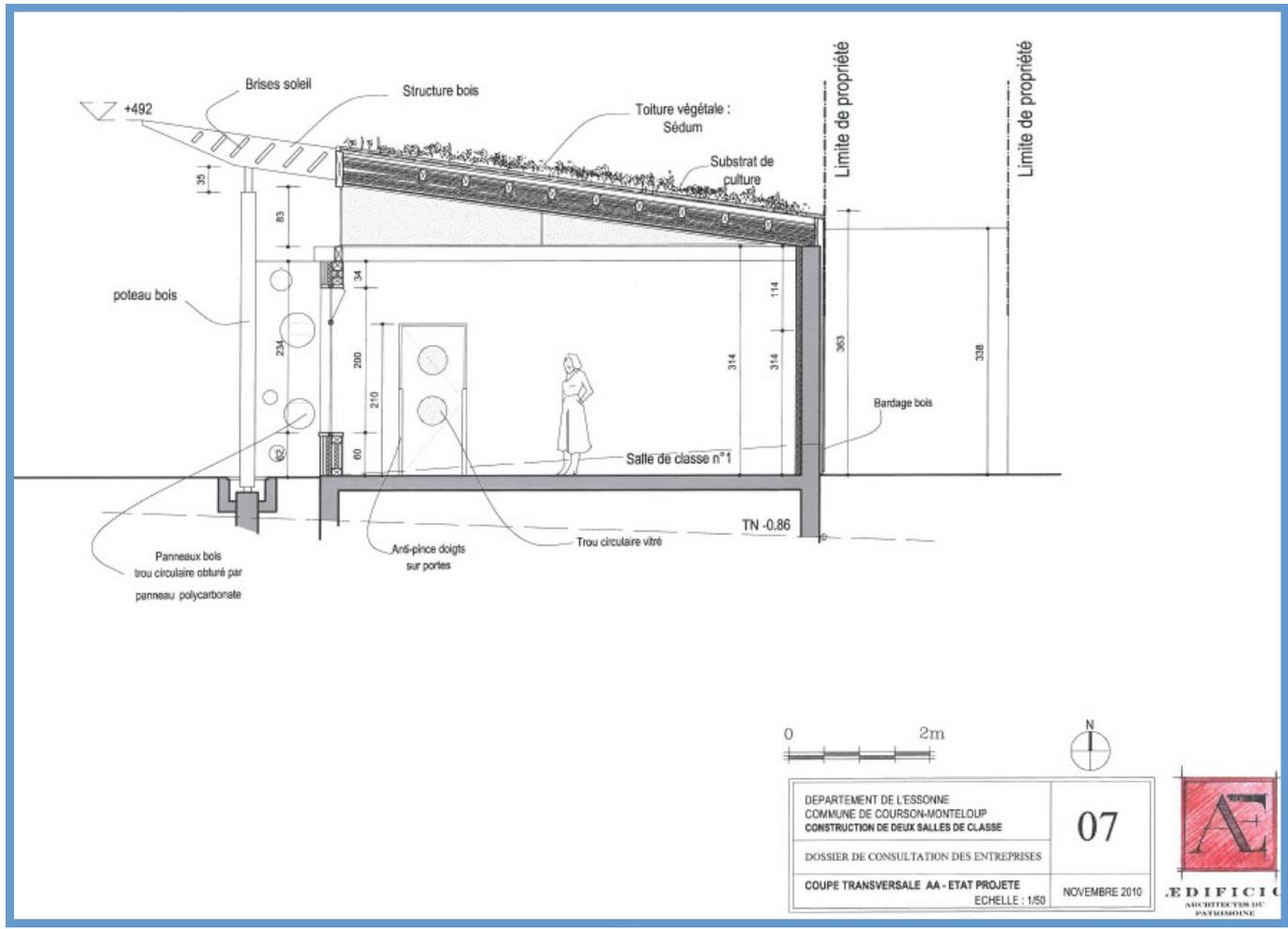


# COURSON-MONTELOUP

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N



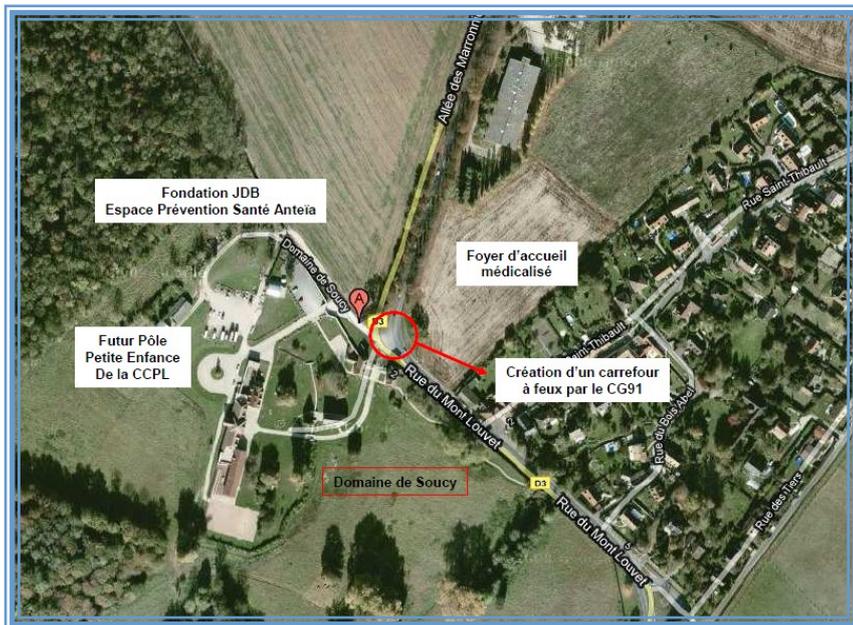
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L



# COURSON-MONTELOUP

## LES CHANTIERS DE SOUCY

Les usagers qui empruntent la D3 au carrefour de Bel Air pour accéder à Courson-Monteloup, ont pu remarquer à Soucy, la présence de grues signalant l'activité de plusieurs chantiers.



### L'ESSOR

Il s'agit d'un FAM - foyer d'accueil médicalisé comprenant 40 chambres, différents lieux de vie, des ateliers d'activité, des salles de réunion, des cuisines et divers locaux thérapeutiques.

Cet établissement spécialisé qui mobilisera un personnel de plus de 30 personnes, accueillera une quarantaine d'adultes en situation de polyhandicap, souffrant bien souvent d'épilepsie grave.

A noter qu'un partenariat a été conclu avec le centre médical de Bligny pour répondre aux hospitalisations d'urgence des personnes dont les crises d'épilepsie peuvent surgir à n'importe quel moment du jour ou de la nuit.



Les locaux, dont la construction s'inscrit dans une démarche de haute qualité environnementale, seront de plain-pied allée de l'ancienne ferme école de Bel Air et développeront une surface hors œuvre brute de 3 407 m<sup>2</sup> sur une assiette foncière de 21 362 m<sup>2</sup>.

Le plan de masse a été conçu pour prendre en compte l'état de santé spécifique des résidents et favoriser un accueil de qualité, respectueux de l'intimité et de la sécurité des malades.

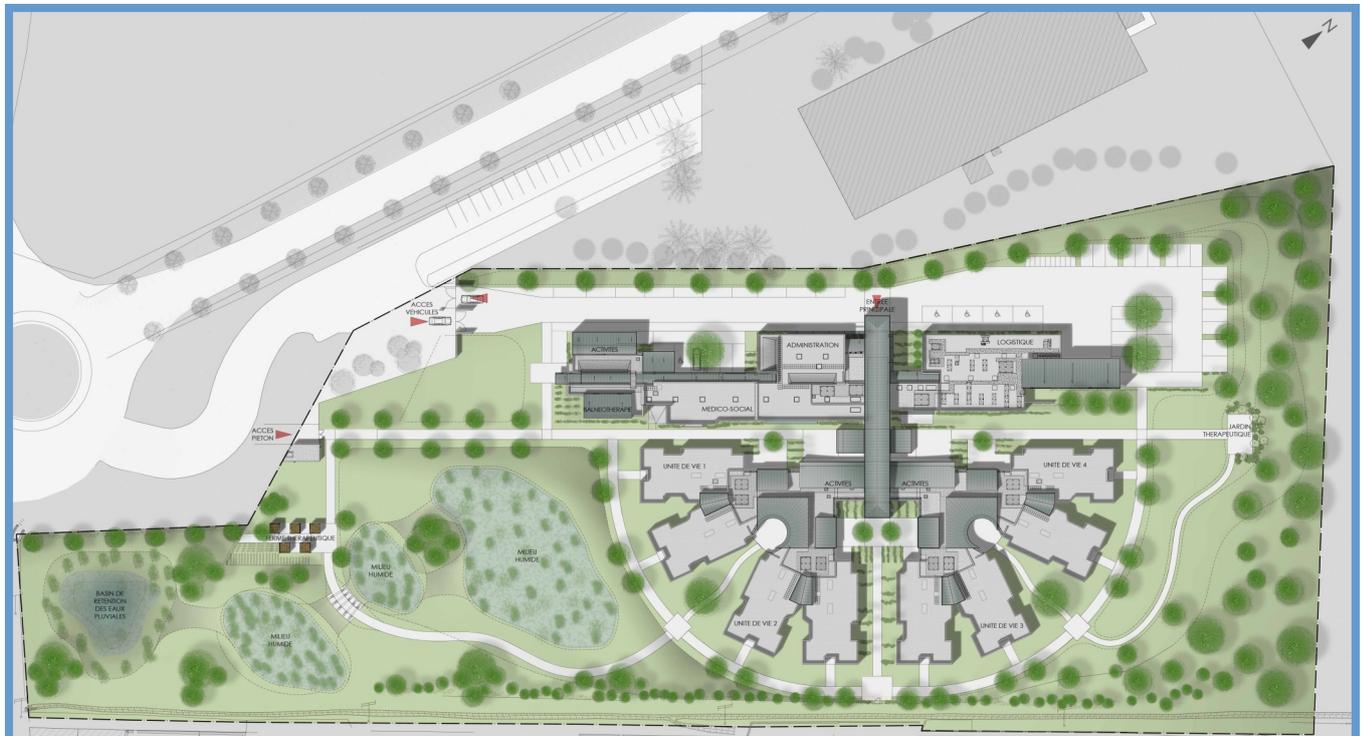
La desserte du projet est aménagée par la CCPL avec notamment l'installation d'une signalisation de feux tricolores au carrefour.

L'Essor est une association créée en 1939 dont la mission assignée par son fondateur est : « Assurer à chaque être humain le libre essor de ce qu'il porte en lui de meilleur et d'unique au monde ».

Aujourd'hui implantée dans 10 départements, elle gère 33 établissements et intervient principalement dans le secteur médico-social. Dans le projet de Fontenay-les-Briis, elle agit en partenariat avec l'association « Vivre sa vie », membre de la Fédération EFAPPE (fédération d'associations porteuses de projets d'établissements pour personnes épileptiques). 18

# COURSON-MONTELOUP

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L



Maître d'ouvrage:  
**L'ESSOR**  
72, Esplanade de Vitry - 92200 NEUILLY SUR SEINE

**CONSTRUCTION D'UN FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE**  
Allée des Maronniers\_ 91 640 'Le Bel Air' Fontenay les Bois

**PLAN DE MASSE**  
OCTOBRE 2009



# COURSON-MONTELOUP

## ANTÉÏA



Le Comité départemental de la Ligue contre le Cancer de l'Essonne construit son espace prévention santé sur un terrain d'une superficie de 4 000 m<sup>2</sup>, mis à disposition par la CCPL, au sein du Domaine de Soucy.

Cette opération porte le nom d'Antéïa, issu de «agir avant (ante) avec ce que la terre (gaïa) nous a donné».

Cet outil pédagogique a pour vocation d'informer et sensibiliser le public et plus particulièrement les jeunes, sur les comportements à risque, sachant que, selon les données scientifiques, il est possible d'éviter plus de 40% des cancers en développant la prévention.

Le bâtiment, semi-enterré, comportera 3 niveaux :

- un rez-de-chaussée bas dédié à un auditorium de 78 places, un open space et un office pédagogique,
- un rez-de-chaussée haut comprenant un hall d'accueil et un espace médiathèque,
- un 1<sup>er</sup> étage partiel offrant un local d'atelier jardin en terrasse.

Les locaux pourront accueillir jusqu'à 278 personnes; la surface hors œuvre nette développée s'élèvera à 968 m<sup>2</sup> et l'emprise construite au sol ne sera que de 430 m<sup>2</sup>.

La construction sera partiellement enfouie derrière une butte arborée et un aménagement de terres végétalisées.

## LE PÔLE PETITE ENFANCE

Ce projet, décidé par l'Assemblée Communautaire du Pays de Limours, est en cours d'étude : le dossier de demande de permis de construire est en préparation.

Il porte sur une structure intercommunale multi-accueil à construire au sein du Domaine de Soucy.

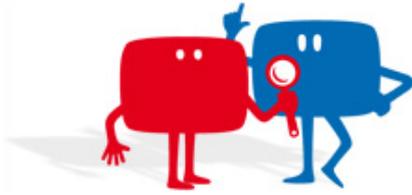
Le bâtiment comportera un accueil de loisirs sans hébergement – ALSH (destiné aux enfants les mercredis et jours de vacances scolaires) d'une capacité de 8 à 100 enfants, un espace multi-accueil d'une quarantaine de berceaux pour accompagner les enfants jusqu'à leur entrée à l'école et un RAM – relais d'assistantes maternelles.

La construction respectera la norme environnementale BBC (label bâtiment basse consommation attribué aux édifices consommant une énergie inférieure ou égale à 50 kWh/m<sup>2</sup>/an).

Ces services publics seront réservés aux enfants des familles résidant dans les communes constituant la CCPL.



## LA TÉLÉ TOUT NUMÉRIQUE



A compter du 8 mars 2011, la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau sera remplacée par la TNT (Télévision Numérique Terrestre) ou un autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique).

La numérisation, c'est la transformation des images et sons analogiques en fichiers informatiques (exemple : le CD et le DVD ont remplacé respectivement le disque vinyle et la cassette VHS).

### Si vous recevez actuellement la télé par une antenne râteau (ou une antenne intérieure sur l'un de vos postes) :

Les 19 chaînes gratuites de la TNT



- avant cette date, vous voyez défiler un bandeau d'information sur votre écran : vous devez alors équiper chacun des postes concernés d'un mode de réception numérique,

- après cette date, vous recherchez et mémorisez les nouveaux canaux des chaînes sur tous ces postes.

Si vous recevez déjà la TNT (téléviseur acquis depuis le 1<sup>er</sup> mars 2008) par une antenne râteau ou intérieure, vous devrez néanmoins, après le passage général à la TNT, rechercher et mémoriser les nouveaux canaux des chaînes.

### Comment vous équiper pour recevoir les 19 chaînes gratuites de la TNT :



- si vous disposez d'une antenne râteau (ou intérieure) : avec un adaptateur TNT externe à brancher sur la prise Péritel de la télé actuelle ou continuer à utiliser votre télé déjà pourvue de la TNT intégrée,



- si vous êtes équipé d'une parabole satellite Astra ou AB3 : avec un adaptateur TNT SAT ou FRASAT,



- si vous êtes connecté à une box ADSL, au câble ou à la fibre optique : avec un abonnement Orange, Numéricable, Darty Box, Bbox, SFR, Alice ou free.



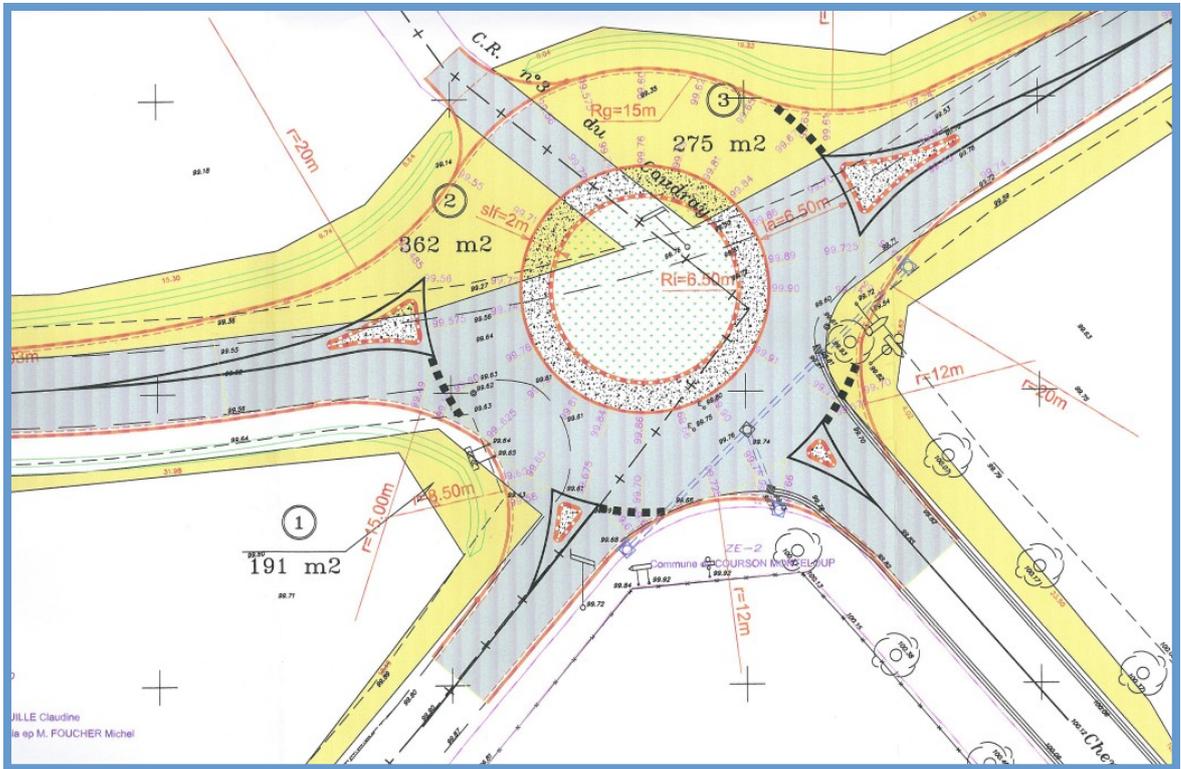
Méfiez-vous du démarchage à domicile. Des revendeurs peu scrupuleux peuvent tenter de vous vendre du matériel inutile ou à des prix exagérés. Certains peuvent chercher à vous abuser en usurpant l'identité de France Télé Numérique.

Sachez qu'un représentant de France Numérique ne peut vous contacter par téléphone ou se présenter à votre domicile, que pour une intervention d'assistance technique dans le cadre d'un rendez-vous fixé avec vous, et sur présentation d'un badge.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, notamment si vous recherchez un professionnel agréé, consultez le site [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou téléphonez au 09 70 81 88 18.

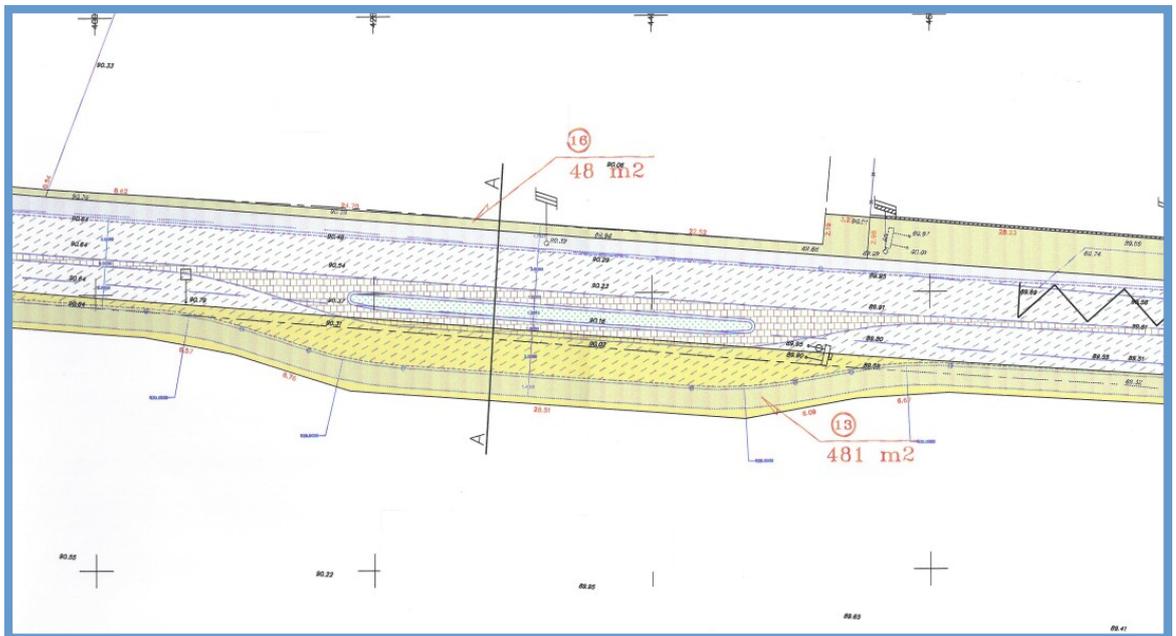
## PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Le rond-point au carrefour de la route du golf et de la route de Vaugrigneuse avec la D 152 (La Roncière/Briis sous Forges)

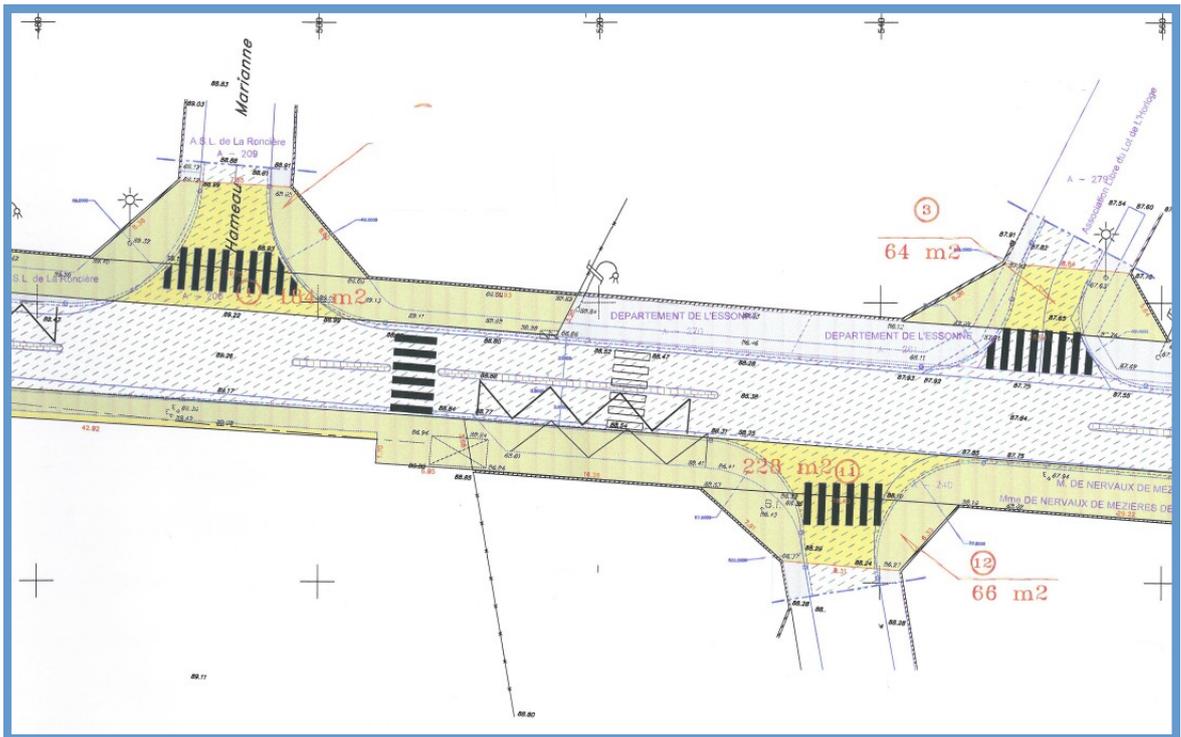


Ce giratoire, attendu depuis plus de 10 ans, devrait enfin pouvoir être aménagé en 2012, compte-tenu de la dernière acquisition de bande de terrain qui faisait défaut pour compléter l'emprise du rond-point. Cet aménagement sera réalisé par le Conseil Général.

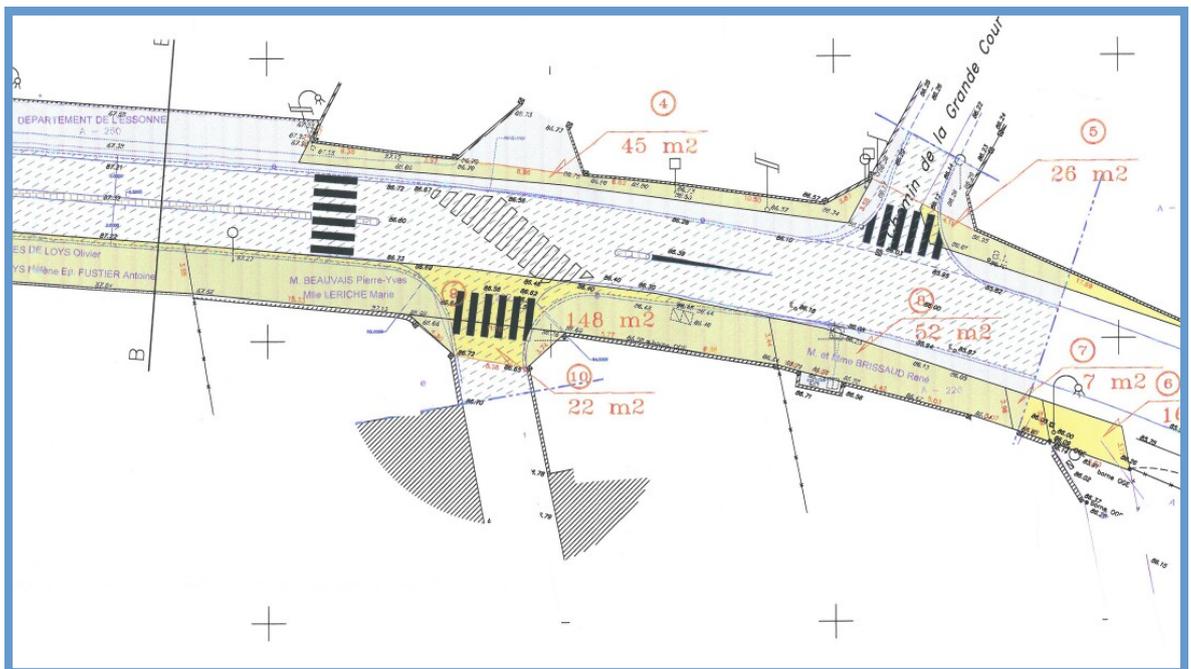
### Travaux de voirie à La Roncière



# COURSON-MONTELOUP



Ce projet qui concerne la D152, dans sa traversée de La Roncière, porte sur le réaménagement des accès aux différents lotissements, la réalisation d'une chicane à l'entrée du hameau (en venant de Briis sous Forges) et le marquage en relief de la ligne médiane.



Ces travaux de sécurisation routière pourraient être réalisés en 2013 par le Conseil Général avec la participation financière de la Commune.

# COURSON-MONTELOUP

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

Pour que Courson-Monteloup perpétue son image de village où il fait bon vivre, nous devons respecter quelques règles élémentaires de civisme qu'il est nécessaire de rappeler car, malheureusement, certains habitants continuent d'afficher une attitude désinvolte à cet égard :

### - LES HAIES ET LES ARBRES :



Si on laisse les arbres déborder sur la voie publique ou hors de la limite de propriété, et atteindre des hauteurs excessives, les voisins sont privés d'ensoleillement, souffrent de zones d'ombre et de vues masquées par un effet de rideau et reçoivent des feuilles qu'ils doivent ramasser. En outre, certains panneaux de signalisation peuvent être occultés par des haies non élaguées.

Selon les dispositions légales, une distance de 2 mètres de la limite séparative des deux propriétés doit être observée pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres. Pour les autres arbres d'une hauteur inférieure, la distance à respecter est de 50 cm.

**Le code civil limite à 2 mètres la hauteur des arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à moins de 2 mètres de la ligne séparative des propriétés.**

**Les branches et racines ne doivent pas avancer à l'extérieur de la limite de propriété.**

### - LES NUISANCES SONORES :

Selon l'arrêté municipal de 01/07/2004 toujours en vigueur, les travaux domestiques de bricolage et jardinage exécutés à l'aide d'outils ou de machines (tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, scies mécaniques, etc...) dont le niveau sonore est susceptible de gêner le voisinage, ne sont permis que :



- les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,

- les samedis\* de 9h à 12h et de 15h à 19h.

*\* en conséquence, bien sûr, ils sont interdits les dimanches et les jours fériés.*



Les travaux de professionnels pouvant gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, sont interdits entre 20h et 8h, et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Les vrombissements des deux roues tuent une pollution sonore qui devient notre commune ne sont pas des pistes gendarmerie devra intervenir.



qui brisent la quiétude des rues du village constamment rapidement insupportable : les quelques rues de de course ; si ces pétarades se poursuivent, la

### - LES ABOIEMENTS DES CHIENS :

Selon l'arrêté municipal sus-mentionné, les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux d'aboyer de manière répétée et inopportune.

N'oublions pas qu'un chien laissé seul dans une propriété n'est plus sous la maîtrise de son maître ; l'animal a alors un comportement de chien errant, en divagation et aboie de manière intempestive, voire récurrente, au moindre passage ou bruit.

Même si on aime les animaux, c'est insupportable pour l'entourage.



## - LES DÉJECTIONS CANINES :



Gardons notre village propre pour le bien-être de tous : propriétaires ou possesseurs de chiens, ne souillez pas nos trottoirs ni les chemins piétonniers par le dépôt de crottes de vos animaux. Outre le désagrément visuel et olfactif, surtout lors du nettoyage des chaussures, ces souillures posent un problème sanitaire. Les maîtres malveillants doivent prendre conscience de leur désinvolture et de la colère des habitants dont les trottoirs sont souillés par ces déjections : il est impératif de ramasser celles-ci.



**Rappel de quelques principes à appliquer pour respecter autrui:**

- Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas qu'on te fasse.
- La liberté de l'un s'arrête là où commence celle d'autrui.

## LA TRAVERSÉE DU HAMEAU DE BEAUVERT :



Les automobilistes qui empruntent la D3 pour se diriger vers le carrefour de Bel Air (Fontenay les Briis) depuis Les Ulis, traversent le hameau de Beauvert qui, au XVI<sup>ème</sup> siècle se dénommait « Beauvays » et dépendait de la seigneurie de Marcoussis.

La police municipale marcoussissienne a eu l'occasion de nous révéler que, parmi les usagers qui ne respectent pas la limitation de vitesse à 50km/h, figurait un bon nombre d'habitants de Courson-Monteloup.

Soyons cohérents : nous, qui dénonçons la dangerosité des voitures qui traversent notre village à des vitesses excessives et qui mettons en place une zone à vitesse réduite à 30 km/h, respectons également les limitations de vitesse des autres communes lorsque nous traversons leur hameau.

## **LA MARCHÉ DE PRINTEMPS**

Depuis 1998, chaque commune de la CCPL accueille et organise un circuit de randonnée pédestre, l'occasion de faire découvrir son territoire et de vivre un moment convivial où les habitants de la Communauté peuvent se côtoyer et apprécier les paysages de leur campagne.

Cette année, l'édition de la marche du printemps se déroulera dans notre commune, le dimanche 20 mars 2011.

Les deux circuits proposés (7 et 12 km) bénéficieront de la traversée du parc du Château de Courson, ce qui bonifiera l'attrait de la randonnée.

A l'instar des éditions précédentes, une coupe sera remise à la commune participante dont les habitants seront proportionnellement les plus nombreux (par rapport à sa population) : il va de soi que cette année, les Montelupins, les Coursonnais et les habitants de La Roncière ont le devoir de participer très nombreux à cette randonnée pour s'emparer du trophée remporté l'an dernier par Pecqueuse (qui avait organisé l'épreuve sur sa commune). La réputation participative de Courson-Monteloup est en jeu !!!



# COURSON-MONTELOUP

## OPÉRATION «OEUFS DE PÂQUES»

L'opération «Oeufs de Pâques» qui a rencontré un grand succès auprès des habitants en 2010 est reconduite en 2011 et se déroulera au cours du mois de Mars.

Cette opération consiste à vendre des oeufs contenant une surprise pour offrir, par la suite, un divertissement aux jeunes enfants de la commune.

La municipalité vous remercie de l'accueil réservé à nos jeunes lors de leur passage à votre porte.



## ILS SONT NÉS



Gabriel MORLET est né le 17/12/2010



Angélique DELORME est née le 07/01/2011



## ILS NOUS ONT QUITTÉS



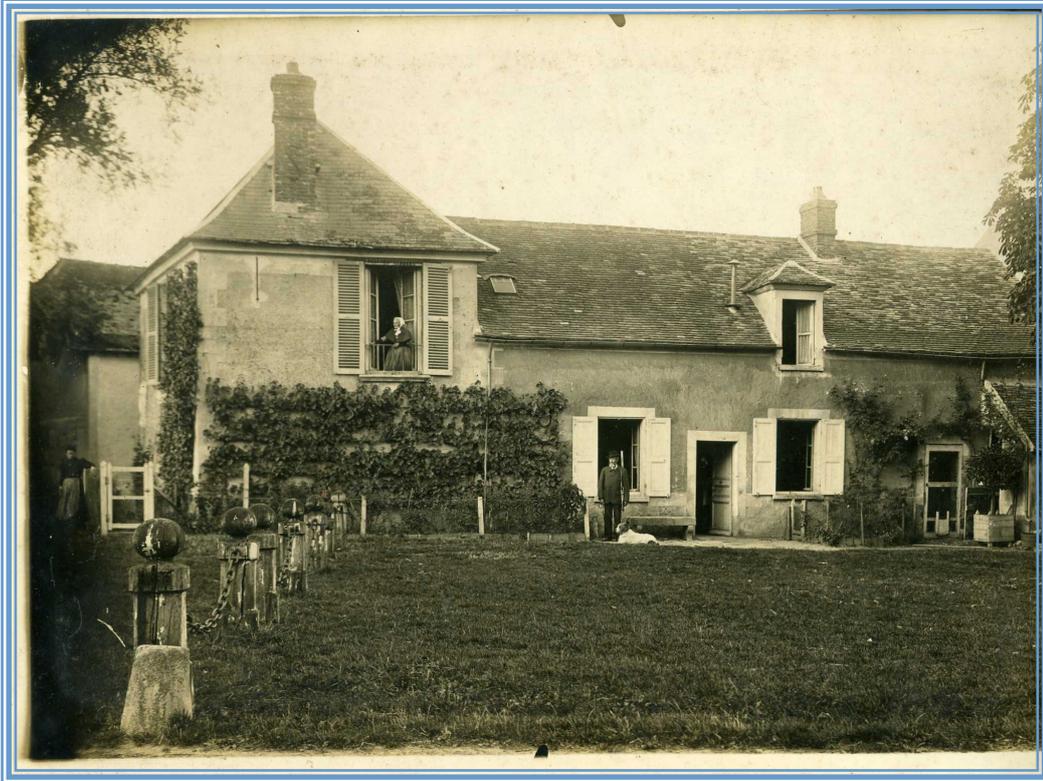
Monsieur Vincent Depresles est décédé accidentellement le 14 novembre 2010, à l'âge de 26 ans.

Monsieur Gérard Eliott est décédé le 08 janvier 2011 à l'âge de 72 ans.



# COURSON-MONTELOUP

## COURSON HIER ET AUJOURD'HUI



Maison du hameau de Courson à la fin du XIX ème siècle.  
(au rez de chaussée : Jude Giron, régisseur du château ;  
à la fenêtre : son épouse, Ernestine, née Pliette, fille de l'épicier du village)  
Photo aimablement communiquée par M. et Mme Giron.



La maison aujourd'hui

# COURSON-MONTELOUP

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L

## CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2011

Après avoir fêté la galette des Rois le samedi 8 Janvier, organisé les vœux de la Municipalité le samedi soir 22 Janvier au golf, découvert le parcours de la Marche de Printemps (suivie d'une petite restauration pour nos marcheurs) le dimanche matin 23 Janvier, le Conseil Municipal et le Comité des Fêtes envisagent les animations suivantes pour l'année en cours :



Loto seniors / jeunes : date à définir.

Samedi 5 Mars : Carnaval avec «Les Fanfarons de St Maurice»



Dimanche 20 Mars : Marche de Printemps.

En Mars : Vente d'œufs surprise.



Samedi 2 Avril 14h-18h : Essonne verte, Essonne propre.

Samedi 30 Avril Pâques : 15h Spectacle «La fée équilibre».



Dimanche 1er Mai : Distribution du muguet aux seniors.

Samedi 7 Mai : Course de Rollers.



Vendredi 13, Samedi 14 et Dimanche 15 Mai : Journées des Plantes.

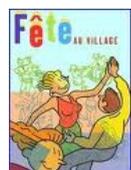


Samedi 21 Mai : Soirée Antillaise (vente de billets dès mars).



Samedi 28 Mai : Fête des Voisins.

Vendredi 3 Juin à 19h30 , dans le Parc du Château : «Alice au Pays des Merveilles».



Samedi 11 Juin : Parcours Aventure

Samedi 25 Juin : Fête de l'école au matin.



Samedi 25 Juin : Fête du village au soir.



Samedi 10 Septembre : Forum des associations.

Dimanche 9 Octobre : Brocante.



Vendredi 14, Samedi 15 et Dimanche 16 Octobre : Journées des Plantes.



Lundi 31 Octobre : Halloween.

Dimanche 6 Novembre : Foulées de Courson.



Vendredi 18 Novembre : Soirée Beaujolais nouveau avec accordéoniste.

Samedi 19/20 Novembre : Exposition peinture/sculpture à St Maurice.



Samedi 3 Décembre : Soirée de Noël des seniors.

: Distribution des colis des seniors.

Samedi 10 Décembre : Noël des enfants.



Directeur de la publication :  
Alain Artoré  
Conception maquette :  
Isabelle Bouquety  
Imprimé en Mairie